

IN A SILENT WAY

un film de Gwenaël Breës



DOSSIER DE PRESSE

CONTACTS

Dérives

Rue de Mulhouse 36
4020 Liège - Belgium
+32 4342 49 39
info@derives.be

Centre audiovisuel à Bruxelles - CBA

19F, Avenue des Arts
1000 Brussels - Belgium
+32 2 227 22 30
promo@cbadoc.be

Dérives et CBA
présentent

IN A SILENT WAY

un film de Gwenaël Breës

Durée 88'

Le matériel promotionnel est disponible sur le site www.derives.be



<http://facebook.com/inasilentwayfilm/>

SYNOPSIS

Une équipe de cinéma arpente l'Angleterre pour tenter de percer le mystère entourant un disque paru 30 ans plus tôt, « Spirit of Eden », et le passage de la lumière à l'ombre de ses auteurs, le groupe Talk Talk et son chanteur Mark Hollis. D'obstacles insurmontables en rencontres incertaines, leur voyage va se muer en quête organique. Avec le silence comme ligne d'horizon. Et le punk comme philosophie, considérant que la musique est accessible à tous et que l'esprit se situe au-dessus de la technique.



« Le silence est l'instrument le plus puissant dont je dispose. L'esprit est tout, et la technique est toujours secondaire. »

Mark Hollis, Talk Talk

INTERVIEW

AVEC GWENAËL BREËS

Pourquoi ce documentaire sur Mark Hollis et sur l'univers de Talk Talk ?

Quand « Spirit of Eden » est sorti, c'étaient les années 80, une période que j'ai détestée notamment au niveau musical. J'avais 14 ans et j'ai été bouleversé par cette musique, qui a beaucoup nourri mon imaginaire et m'a amené à devenir beaucoup plus éclectique, à m'intéresser à des tas de musiques que je ne connaissais pas. Et puis, j'étais intrigué par la métamorphose de ce groupe passé de la pop synthétique à une musique organique, de la célébrité à une certaine confidentialité. C'est une attitude qui me paraît très saine par rapport au monde du show business, mais aussi très rare. C'est toujours resté dans un coin de ma tête. Ensuite il y a eu "Laughing Stock", leur dernier disque, et l'album solo de Mark Hollis, qui m'ont encore plus renversé. Et puis, plus rien. En 2006, j'ai lu un article de la presse anglaise qui racontait le processus de création de ces trois disques. J'ai découvert à quel point il y avait eu de l'intensité, de l'intégrité, du jusqu'au-boutisme, y compris dans la manière de tourner la page et de disparaître... L'idée d'un film a cheminé dans mon esprit, instinctivement. Je l'ai abandonnée une première fois en découvrant la lourdeur de la production de cinéma, je l'ai transformée en projet de création radiophonique, puis de livre... et finalement c'est quand même devenu un film.

On a l'impression que plus on creuse sur Mark Hollis, plus le mystère demeure voire s'épaissit. Est-ce que par l'intermédiaire d'une œuvre cinématographique, tu espérais trouver des réponses ?

Une partie de moi a agi comme un fan, même si je n'aime pas trop ce mot. Et c'est paradoxal : je suis passionné par une musique fascinante, et je suis pris par l'obsession d'en percer les mystères ; j'ai de l'admiration pour quelqu'un qui a choisi de disparaître et de se taire, et je suis animé par l'idée de le



retrouver et de le faire parler... C'est sans doute le propre de tout fan de penser : « OK, il a choisi de se retirer, mais avec moi la rencontre sera peut-être possible ! »

En même temps, ce qui fait aussi la beauté du film c'est cette absence de Mark Hollis. Elle est paradoxalement là pendant tout le film, elle le porte. Est-ce que c'était quelque chose de prémédité ou est-ce que ce sont les circonstances qui ont fait que ce soit ainsi ?

J'ai d'abord cherché à comprendre les raisons de son effacement. C'est quelqu'un qui ne voulait pas revenir sur le passé, qui a eu la force de faire des véritables ruptures dans sa vie, et qui ne voulait pas intellectualiser la musique. Il a souvent exprimé le fait que tout ce qu'il pouvait dire sur sa musique ou sur ses textes ne pourrait que les abîmer. Et puis, il était manifestement passé à autre chose... Mais comme je n'appartiens pas à ce monde de l'industrie qu'il avait quitté, et comme mon intention était d'évoquer la liberté plutôt que d'expliquer une musique, j'entretenais l'espoir de trouver un terrain de rencontre avec lui. C'était hautement hypothétique, mais avant de renoncer il fallait essayer. Le film s'est construit sur cette absence qui est aussi une présence assez forte.

Ce n'est pas anodin que Mark Hollis vienne du punk. Si sa musique est à des années-lumière du punk, il y a dans l'approche et dans le mode de création quelque chose qui s'y apparente.

La période pop du groupe, la plus connue, se base en partie sur un malentendu, sur un formatage dû à la firme de disques. Le film ne dit presque rien de cette période, il s'intéresse surtout à l'avant et à l'après. Je trouvais ça important d'ancrer le début de leur parcours non pas dans la pop synthétique du début des années 80, mais dans la période punk de la seconde moitié des années 70. Mark Hollis jouait alors dans un groupe de garage-rock et baignait dans la collection de disques de son frère aîné qui lui faisait découvrir des musiques aussi variées que Miles Davis & Gil Evans, Sun Ra, Delius, le mouvement psychédélique,... mais l'énergie et l'esprit qui le portaient étaient ceux du punk.



Mark Hollis a tout fait pour s'extirper de cette success story au sein du courant New Romantic Pop dans lequel il ne s'est jamais retrouvé, grâce à un jusqu'au-boutisme assez unique dans ses choix artistiques. Mais alors que le film tente de montrer cela, le processus va être mis à mal par une contrainte presque inattendue : Mark Hollis va vouloir te dissuader d'aller au bout de ton projet...

Sachant que les membres de Talk Talk ne donnaient plus d'interviews depuis des années, j'ai choisi de m'adresser d'abord à des protagonistes plus périphériques, en me disant que je serais peut-être ensuite introduit à eux plus naturellement. Mais d'emblée, la plupart des gens contactés m'ont demandé qui avait accepté ou non d'être interviewé, comme si l'accord ou le refus de l'un d'entre eux allait déterminer la réponse des autres. Finalement, quelques-uns ont accepté. A ce stade, le film ne bénéficiait d'aucun budget mais on a immédiatement organisé le premier tournage : si on ne le faisait pas tout de suite, je craignais que les rares portes ouvertes se referment.

Mais sans que je le sache, Mark Hollis avait eu vent de mon projet. Un jour, j'ai reçu un courrier d'un avocat londonien agissant pour le compte de Mark Hollis : il m'avertissait qu'en aucune circonstance je ne serais autorisé à utiliser ses musiques dans le film et me demandait d'abandonner le projet. C'est là que j'ai compris pourquoi il n'y avait jamais eu de film sur Talk Talk - j'ai appris par après que plusieurs réalisateurs avaient eu des projets de films et les avaient abandonnés après s'être heurtés à ce genre de réponse.

J'ai alors décidé d'écrire personnellement à Mark Hollis pour lui expliquer ma démarche, l'importance de sa musique dans ma vie, que ce film naissait de mon désir et non d'une commande, qu'il ne s'agirait pas d'un biopic ou d'un reportage... Je lui ai fait une proposition assez ouverte où il pouvait contribuer au film sous la forme qu'il désirait, pas forcément en apparaissant à l'image ni en répondant à des questions. Je lui ai même proposé un droit de regard sur le montage... Il m'a répondu quelques jours plus tard. Il semblait touché par ma lettre, mais confirmait qu'il ne souhaitait pas que le film se fasse, parce qu'il voulait que ses disques puissent continuer "à exister par eux-mêmes".

Pour quelqu'un qui faisait tout depuis plus de 20 ans pour se rendre absent du monde médiatique, ta démarche a pour conséquence de le remettre au milieu du jeu. Et donc malgré cela, ça ne t'a pas empêché de continuer, car est-ce que finalement ce film n'est pas un peu comme un objet cinématographique à l'image de l'univers de Talk Talk et Mark Hollis ?

J'ai pas mal médité sur ce qu'il m'avait écrit, en me demandant si je pouvais moralement persévérer. Je ne voulais pas me mettre en porte-à-faux avec lui, devenir sa bête noire ! Mais je ne comprenais pas tout-à-fait sa position : l'histoire de Talk Talk est écrite dans des articles et dans un livre, lui-même n'a jamais empêché la réédition de ses disques, ni les reprises de certains morceaux par d'autres musiciens ou leur utilisation dans des films... Pourquoi s'opposer à un documentaire ? J'ai appris que c'était un cinéphile. Peut-être avait-il une conscience aigüe du pouvoir de l'image, et craignait-il qu'un film puisse interpréter et abîmer sa musique davantage encore que des mots ?

Mais j'ai pensé qu'une fois terminée, une œuvre vit sa propre vie et appartient aussi à son public, cette musique fait partie de mon intimité, elle est une source d'inspiration. Il me semblait qu'il y avait là l'espace pour un film qui respecte la volonté de Mark Hollis. Moins un documentaire "sur" que "sur les traces" d'un groupe, un film où je tourne autour d'eux en menant ma propre quête (une quête pleine de contradictions)... Et puis, je ne courais plus le risque d'abîmer leur musique puisque que je ne pouvais pas l'utiliser ! Paradoxalement, cet interdit m'a libéré d'une question irrésoluble : comment évoquer et utiliser une musique à l'écran, de quel droit la découper en petits morceaux et plaquer des images par-dessus... ?

Je me suis finalement décidé à poursuivre, en pensant que je répondrais à Mark Hollis plus tard, dès que j'aurais des images à lui envoyer. Mais je sous-estimais la longueur d'un parcours de production. Ça a mis 3 ans avant d'aboutir à une première étape, et malheureusement il est décédé entre temps.

Son décès a-t-il eu une incidence sur la finalisation du film ?

Ça m'a complètement chamboulé. Personnellement, d'abord. Mais aussi, j'avais perdu une partie de ma motivation à faire ce film que je voyais comme un sorte de dialogue, de jeu respectueux avec lui. Il est mort une semaine avant qu'on commence le montage. J'ai d'abord pensé qu'il fallait complètement repenser le film. Et puis, je me suis dit que le plus juste était au contraire de le terminer exactement dans la même optique que je l'avais entamé : comme un hommage au vivant.

Pour revenir à la musique, avec cette contrainte de ne pas pouvoir utiliser de morceaux de Talk Talk ou de Mark Hollis, pourquoi avoir tout de même voulu qu'il y ait de la musique ? Tu aurais pu tout aussi bien choisir l'option de ne pas en mettre du tout.

J'ai d'abord envisagé de faire une bande son un peu comme un field recording naturaliste. Un de mes moteurs c'était d'imaginer le spectateur qui verrait un film où il n'y aurait pas du tout de musique mais qui après n'aurait qu'une seule envie, c'est justement d'en faire ! Mais j'aimais l'idée que cet interdit ouvre un espace de création musical. Alors j'ai invité des musiciens à improviser ensemble pendant trois jours, avant que le film n'existe. On a ainsi pu utiliser cette musique dès le début du montage, au même titre que les images et les autres sons. Ça fonctionnait bien avec l'idée de travailler comme un collage composé de différentes matières, de plusieurs couches, ce qui résonne un peu avec la manière dont Talk Talk a conçu ses deux derniers albums.

Dans le film, il y a tout un aspect qu'on ne voit pas toujours et qui est ici bien présent, autour d'éléments de la nature et du paysage anglais, des Britanniques...

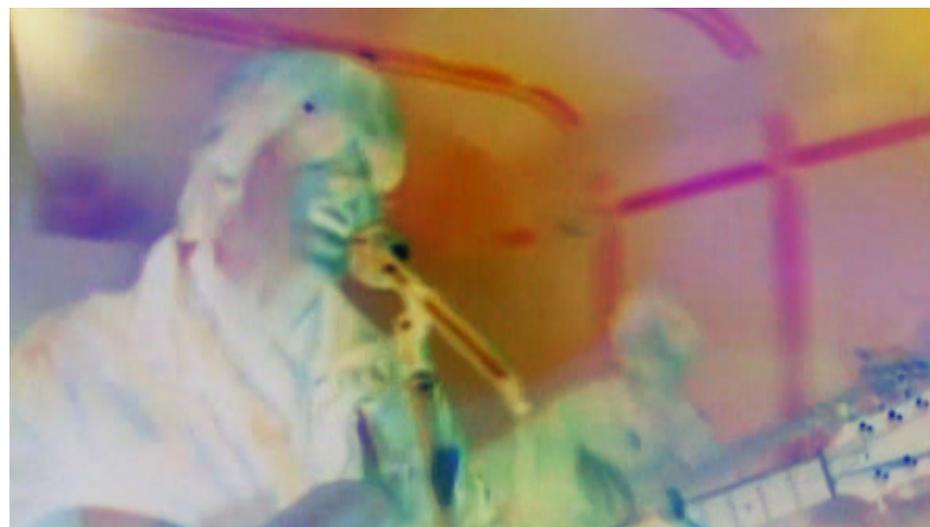
La nature est très présente sur les pochettes de Talk Talk, mais surtout dans l'aspect organique de leur musique. Plutôt que d'essayer de reproduire les images qui lui sont associées dans mon esprit en allant filmer des animaux, des racines, des cratères ou des falaises aux quatre coins du monde, j'ai pris le parti de raconter cette histoire à travers les paysages et l'environnement social dans lesquels cette musique est née.



Tu as travaillé avec une petite équipe. Quel a été ton mode opératoire durant le tournage ?

Quand on a commencé, il n'y avait aucune certitude que le film soit financé. Au total, il y a eu trois tournages en Angleterre, qui se sont alternés au rythme des étapes de production pour surtout ne pas perdre la dynamique et l'envie d'aller au bout du projet. Il y a eu deux équipes différentes selon les voyages, composées de personnes avec qui je partage pas mal de choses. Et comme j'ai longtemps essayé de rencontrer des musiciens de Talk Talk sans savoir s'ils allaient accepter, une dimension d'improvisation s'est développée au fil des voyages, d'où ce côté un peu road-movie où l'équipe devient un personnage du film.

Par David Mennessier, février 2020





TALK TALK est un groupe anglais qui, dès ses premiers albums (« The Party's Over » - 1982, « It's My Life » - 1984), s'est retrouvé presque malgré lui lié au mouvement de la New Romantic Pop. Au sommet de sa gloire (« The Colour of Spring » - 1986), il a entamé une quête organique en rupture avec les codes de l'industrie et avec son époque où la technologie transformait la musique (« Spirit of Eden » - 1988, « Laughing Stock » - 1991). Après la séparation du groupe, le chanteur Mark Hollis a enregistré un unique album solo, complètement acoustique (1998). Les autres membres du groupe - Paul Webb, Lee Harris, Tim Friese-Green - ont entrepris par la suite des projets musicaux personnels (O'Rang, Rustin Man, Heligoland...).



MATHIAS | GENTLE | PAGE | HASSAN

S O L I C I T O R S

Gwen Breës

Our Ref: DG/JM/H76.2

By email: [REDACTED]

[REDACTED]

Dear Ms Breës

Our Client: Mark Hollis

We act for Mark Hollis who as you will be aware is the author and owner of the copyright of the music included in the Talk Talk albums and his own albums including particularly Spirit of Eden and Laughing Stock.

Our client has been put on notice via an email from his producer Phill Brown that you have planned a documentary film project based on his music.

We are asked to inform you that under no circumstances will our client wish to co-operate or to be seen to be associated with this product and would not agree to grant any use of his music in relation with that production.

In the circumstances we would be grateful if you would immediately confirm that you will not be proceeding with this venture.

Yours faithfully



Mathias Gentle Page Hassan LLP

----- Message transféré -----

Sujet : RE: Our Client: Mark Hollis

Date : Thu, 15 Sep 2016 16:10:23 +0000

De : [REDACTED]

Pour : [REDACTED]

Dear Gwenael,

Thank you for your letter and kind words. I'm delighted to hear that these records should have had such a positive effect on you.

However, in regard to your proposed project, I must make the point that I would be wholly against a film being made in connection to these albums, since I prefer that they be allowed to stand alone and exist in their own right.

I realise that you have the best of intentions in mind, and these are much appreciated, but I hope that you will understand and respect my position in this matter.

Best wishes,

Mark

247 Tottenham Court Road, London W1T 7QX DX 35705 Bloomsbury
Telephone 020 7631 1811 Facsimile 020 7631 0431

Mathias Gentle Page Hassan LLP is a limited liability partnership registered in England no. OC343678 whose registered office is at the above address and which is authorised and regulated by the Solicitors Regulation Authority no. 508155

A list of the members is available for inspection at the registered office.

www.mgph-legal.com



PERSONNAGES

Dans le film, le réalisateur, son équipe, et les musiciens qui improvisent la bande sonore, en deviennent les protagonistes à l'écran. Car les véritables personnages principaux (les anciens membres de Talk Talk) ont tous refusé d'y participer, en cohérence avec le silence qu'ils entretiennent depuis 30 ans. Ils y sont toutefois présents par le biais de plusieurs archives, mais surtout de témoignages :

- **Jim Irvin.** Journaliste Jim Irvin (Mojo, Melody Maker...) qui les a rencontrés à l'époque où ils acceptaient les interviews.
- **Ian Curnow.** Claviériste sur les deuxième et troisième albums de Talk Talk, qui a vécu la gloire de la période pop du groupe, jusqu'à ce que Mark Hollis rejette toute forme de matériel synthétique.
- **Phill Brown.** Ingénieur du son au parcours remarquable (Traffic, Jimi Hendrix, Joe Cocker, Leonard Cohen, The Rolling Stones, David Bowie, Led Zeppelin, Bob Marley, Cat Stevens, Brian Eno, Robert Palmer, Dave Gilmour, Faithless, Tricky, Midnight Choir...) dont la vie et la carrière ont été transformées par l'expérience de « Spirit of Eden » et de « Laughing Stock », enregistrés dans l'obscurité chacun sur une période de 9 mois. Il a également travaillé avec Mark Hollis sur son unique album solo.

Le film part aussi à la rencontre, entre autres, du bassiste **Simon Edwards** et du percussionniste **Martin Ditcham**, (qui comptèrent parmi les dizaines de musiciens invités sur « Spirit of Eden » et « Laughing Stock »), du peintre **James Marsh** (concepteur de toutes les pochettes de Talk Talk)... Ou encore du guitariste **Wilko Johnson** (Dr. Feelgood, Ian Dury & The Blockheads...), du chanteur **Barrie Masters** (Eddie & The Hot Rods) et de l'harmoniciste **Lew Lewis** (Reformer, The Clash, The Stranglers...), qui ancrent les racines de Talk Talk à la fois dans l'esprit du punk et le mouvement du pub-rock, et dans la cité balnéaire de Southend-on-Sea (Essex).



MUSICIENS

« Dans un premier temps, la réponse de Mark Hollis et l'interdiction d'utiliser les musiques de Talk Talk me sont apparues comme des obstacles insurmontables. Et puis, j'y ai vu une invitation à imaginer d'autres chemins... J'ai réuni 5 musiciens qui n'avaient jamais joué ensemble mais qui partageaient une attitude d'exploration et d'expérimentation. Sans connaître la musique de Talk Talk ni chercher à la reproduire, ils ont improvisé la musique d'un film qui n'existait pas encore. »

• Benjamin Collin (France)

Batteur-bruitiste improvisateur, dont le style mêle joyeusement jazz contemporain, rock, punk, cris et textes philosophiques, il a notamment joué dans le Fantazio Gang, Joujou, Babil Sabir, il collabore à des spectacles de danse et de théâtre, et publie des recueils de poésies.

• Fantazio (France)

Homme-contrebasse, performer, chanteur éléphantique, comédien, improvisateur vertigineux, punk de culture qui emprunte des chemins les plus éclectiques, il réalise parfois des disques mais multiplie surtout les spectacles et collaborations scéniques les plus variées, placées sous le signe de l'instinct.

• Clément Nourry (Belgique)

Guitariste pour différents groupes et artistes (Joy as a Toy, Nicolas Michaux...), accompagnateur de performances de danse Butô, il a réalisé en 2016 sa première échappée solitaire, un disque introspectif composé d'errances instrumentales et d'haïkus sonores.

• Alice Perret (Belgique)

Pianiste et violoniste alto, elle emprunte des chemins qui la mènent du classique à l'électroacoustique, du rock au jazz, de Mohamed Abozekry à Jeanne Added, de Bebey Prince Bissongo à Loïc Lantoine, de Yasmina Sana à Anne Sylvestre, de David Walters au Zozophonic Orchestra...

• Grégoire Tirtiaux (Belgique)

Saxophoniste tout-terrain, toujours à l'affût de sonorités inédites, il pratique la musique comme un terrain de rencontre, cherchant à combiner une musique actuelle aux racines profondes, parlant à l'âme, faisant résonner ses cuivres sur des musiques tantôt traditionnelles, de transe, méditatives, improvisées...



EQUIPE TECHNIQUE

« Avec mon équipe, on est partis sur les traces des musiciens de Talk Talk. Aller respirer l'air qu'ils ont respiré et arpenter les paysages qui les ont bercés... »

Gwenaël Breës (réalisation, image)

Marie Brumagne David (son)

Maxime Coton (son)

Mathieu Haessler (image)

Alice Riou (assistante réalisateur)

Bram Van Cauwenberghe (son)

Marie-Hélène Mora & Gwenaël Breës (montage)

Maxime Coton (mixage)

Paul Millot (étalonnage)

Julie Freres (production)

Vincent Terlinchamp (direction de production)

2020 - 88' - Couleur - VO ANG & FR / ST FR & ENG

Un film de GWENAËL BREËS Produit par JULIE FRERES Montage image MARIE-HÉLÈNE MORA et GWENAËL BREËS Mixage MAXIME COTON Etalonnage PAUL MILLOT Une production DÉRIVES En coproduction avec SAVAGE FILM, CBA - CENTRE AUDIOVISUEL À BRUXELLES, RTBF - UNITÉ DOCUMENTAIRE Produit avec l'aide du CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL DE LA FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES et du SERVICE PUBLIC FRANCOPHONE BRUXELLOIS, FONDS AUDIOVISUEL DE FLANDRE (VAF), TAX SHELTER DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL BELGE

© 2020 DERIVES - SAVAGE FILM - RTBF - CBA Tous droits réservés.



BIO GWENAËL BREËS

Gwenaël Breës naît fin 1973 à Bruxelles. Dans sa jeunesse, il crée des fanzines et anime des émissions sur des radios libres. En quittant l'école à 14 ans, il se lance en autodidacte dans des activités comme le journalisme (il a notamment initié et coordonné plusieurs publications, et publié deux livres d'investigation sur des sujets de société), ou l'animation de lieux culturels dits «alternatifs» à Bruxelles... Il est l'un des membres fondateurs du Cinéma Nova, une salle ouverte en 1997 dans le centre de Bruxelles, gérée collectivement et qui propose une programmation de recherche inédite, dédiée au cinéma indépendant contemporain.

Il s'intéresse beaucoup aux dynamiques urbaines et a réalisé ou co-réalisé plusieurs créations radiophoniques et films documentaires (courts et longs métrages, auto-produits ou collectifs) sur ces questions, dans le contexte de Bruxelles. «In a Silent Way» est son premier film qui emprunte une toute autre trajectoire, partant d'un sujet plus personnel, tourné dans un autre pays et bénéficiant d'une véritable production.